N°3

LA Lettre de la Maison des Associations

Novembre 2008
Janvier 2009

Des associations studieuses au cœur de l'été
(Université de la comm associative)

EDITO

La Maison des Associations, ouverte en octobre 2007, vient de fêter son premier anniversaire. C'est l'occasion de dresser un premier bilan de son activité.

390 associations lilloises, hellemmoises et lommoises y sont aujourd'hui inscrites et bénéficient de ses multiples services de domiciliation, mise à disposition de salles de réunion, conseils, permanences d'experts, formations et ressources documentaires.

La Maison des Associations est désormais bien repérée, fréquentée et appréciée par ses utilisateurs et le public, qui la sollicite chaque jour et participe aux nombreuses manifestations qui y sont régulièrement organisées.

Plus de 3000 personnes en ont déjà franchi les portes pour un conseil, une permanence, une formation, la participation à une journée d'échanges autour de multiples thématiques, ou la rencontre d'associations venues y tenir un stand.

L'ouverture de la structure le dimanche dès le 1er décembre augmentera la capacité d'accueil déjà importante de cette Maison vouée à la vie associative et bénévole, une dynamique qui ne cesse de s'accroître dans notre ville, grâce à l'énergie et à la solidarité de nos concitoyens.

Inscrite dans plusieurs réseaux partenariaux, la Maison des Associations sera bientôt dotée d'un Conseil d'Orientation qui évaluera son projet, en lien avec le monde associatif, dans la perspective des Etats-Généraux que nous mettrons en œuvre avec les associations en 2009.

Nous commençons également à préparer la prochaine édition du Boulevard des Associations, qui se tiendra en octobre 2009 à la Nouvelle Halle Saint Sauveur. Nous savons que c'est un rendez-vous très attendu par les associations et par le public.

Dans la période difficile que nous vivons, dans un contexte de lourdes incertitudes économiques et sociales, l'engagement des associations et des bénévoles est un repère fort pour notre société, un enjeu majeur de citoyenneté que la Ville de Lille veut soutenir concrètement, comme elle le fait avec la Maison des Associations.

Je vous souhaite une belle année associative.

Martine AUBRY
Maire de Lille
Présidente de LMCU

LA Lettre de la Maison des Associations

Directrice de publication : Violette SPILLEBOUT
Directeur de la rédaction, Rédacteur en chef : Jerôme HESSE
Rédaction : Anne-Catherine DALLE, Pierre JANNORAY, Caroline KONCZAK, Sophie LEFÈVRE, Marianne LIAGRE
Photos : Daniel RAPAICH, Anaïs GADEAU, Julien SYLVESTRE
Conception/réalisation : Olivier VER EECKE/SCIM/Ville de Lille
Emmanuel LEFEBVRE/SCIM/Ville de Lille
Impression : La Monsoise
Dépôt legal : août 2008

SOMMAIRE

- Rencontre avec… p2-3
- La Maison des Associations, lieu de citoyenneté p4
- Mini-portraits d'assos p5
- Agenda, en pratique p6-10
- A vos Blogs ! p11
- Retour sur images, interview Patrick Peugeot p12

UN LIEU POUR ÊTRE ACTEUR ET POUR RÊVER

Après presque 3 ans d'activités hors les murs, l'association «Les potes en ciel» ouvre son café pour enfants et parents dans le quartier de Fives. Portrait d'une association animée par la force du collectif, et emmenée par Christine Champale, porteuse du projet .

Pouvez-vous rappeler l'origine du projet ?
C'est parti d'un coup de cœur : la découverte du cafézoïde à Paris. Un café pour enfants et parents qui favorise la citoyenneté et la créativité, la découverte, le brassage social … Cela a fait écho à nos valeurs. Dix personnes, parents, éducateurs, artistes ou instituteurs, tous sensibilisés à l'éducation populaire ont alors décidé de créer l'association en février 2006.
Très vite, le quartier de Fives, qui compte le plus d'enfants et de familles monoparentales s'est imposé à nous. Et nous avons élaboré le projet en cohérence et en résonance avec le tissu associatif local autour de nos objectifs :créer du lien dans le quartier, s'ouvrir à toutes les cultures, renforcer la relation parents- jeunes enfants, participer à l'épanouissement de l'enfant, le rendre autonome…

Comment envisagez-vous l'ouverture du café après 2 ans et demi d'activités itinérantes ?
Depuis presque 3 ans, nous avons multiplié les actions et initiatives, en concertation avec les associations du quartier, animés par la certitude que les enfants ont des droits : à l'expression, aux loisirs, à la participation.
Nous avons participé à beaucoup de projets (comme les Indes Festives, versant quartier de Lille 3000, Nos quartiers d'Eté..), nous nous sommes investis dans la vie de quartier, le Conseil Municipal des enfants….
Nous avons pris le temps que le projet mûrisse, s'enrichisse. Que l'association trouve sa place dans le maillage associatif existant et respecte sa dynamique. Qu'elle soit complémentaire et non redondante, qu'elle reste à l'écoute, en mouvement.
Aujourd'hui, après ce temps d'apprentissage et de rencontres, l'installation dans un local est une période charnière.
Le café devra être à l'image des échanges qui l'ont construit : ouvert et multiple. Il proposera des temps et des espaces pour être acteur et pour rêver… Parents et enfants, ensemble (ateliers d'éveil musical, massage pour bébé, théâtre d'objet, coin pour les plus grands…)

La citoyenneté des enfants et les relations parents-enfants sont centrales dans votre projet ?
Oui, c'est important qu'enfants et parents puissent partager, agir et imaginer ici. En tout cas toutes nos actions tournent autour de cette idée : permettre aux enfants de s'exprimer dans l'instant sans recherche de production, les rendre plus libres mais aussi leur permettre de s'investir dans des projets de fond sur des thématiques qui nous tiennent à cœur, leur donner la possibilité d'être acteur et reconnu dans un projet collectif. On s'en rend compte au conseil d'enfants où siègent une dizaine d'enfants de 6 à 12 ans : si on leur laisse la place, ils la prennent, ils ne sont pas seulement des consommateurs.

L'engagement, c'est aussi celui des bénévoles ?
Le collectif, c'est la force de notre association. A tous niveaux.
On peut compter sur les bénévoles de l'équipe qui chaque week-end participent à des animations et qui sont aussi pour 9 d'entre eux des garants financiers !
Les anciens membres du C.A demeurent des personnes ressources tandis que les associations du quartier avec qui on a mis en place une dynamique en lien avec les besoins des habitants ont été de très forts soutien à certains moments.
Mais ce n'est pas tout. Si nous avons pu rénover ce local obtenu en juillet, c'est grâce au travail bénévole des architectes et de beaucoup d'autres : Jean-Luc par exemple, au chômage qui passe ses dimanches à faire les plafonds!

Une invitation ?
A venir nous retrouver au café, 46 rue de Lannoy à Lille ! Et pour toutes les personnes motivées par l'ouverture aux cultures, à l'éducation, à l'entraide dans le quartier : venez partager et enrichir encore notre projet !

Plus d'informations et de photos :
http://les-potes-en-ciel.overblog.com

INITIATIVES PLURIELLES : SUSCITER LA DYNAMIQUE DE PROJET

Depuis plus de 10 ans, «Initiatives au féminin», dispositif créé par l'association «Initiatives plurielles» entend faire de la création d'entreprise une alternative à l'emploi. Pour lutter contre les discriminations que les femmes peuvent rencontrer sur le marché de l'emploi.

Qui peut être concerné par «Initiatives au féminin» ?
Toutes les femmes qui ont un projet de création d'entreprise, quelque soit la maturité de celui-ci. Mais c'est vrai , la majorité des femmes viennent parce qu'elles ne trouvent pas d'emploi…
Notre priorité est alors de maintenir leur motivation : une fois qu'elles sont dans une dynamique de projet, qu'elles ont surmonté l'échec, elles sont dans une énergie d'échanges.

Le projet de départ a-t-il évolué ?
Les démarches et valeurs restent les mêmes : on parie sur la capacité d'entreprendre de toutes les femmes en leur proposant un accompagnement non limité dans le temps. C'est une démarche qui privilégie la personne et son projet dans son environnement , et ce jusqu'à une création réaliste ou, à défaut une réorientation cohérente.
En même temps, le dispositif s'appuie de plus en plus sur la dynamique collective.
Progressivement, nous avons mis en place des formations puis des ateliers collectifs et enfin des rencontres par filière à partir des activités proposées par les femmes elles-mêmes : restauration, bien-être, textile, artisanat d'art, éthique/équitable et bientôt services de proximité...

Les femmes restent maîtresse de leur projet…
Exactement. Nous ne décidons rien à l'avance. Au contraire nous misons sur leur autonomie « éclairée » et enrichie par des confrontations au terrain. Leur projet initial évoluera en fonction de la réalité de l'entreprise qu'elles découvriront par des échanges, des formations.
L'économie solidaire se situe au delà des thématiques éthiques et équitables aux quelles nous sommes sensibles. C'est avant tout un état d'esprit : nous essayons de susciter chez ces femmes une démarche coopérative, d'échange et de partage.
C'est le sens des clubs de femmes mis en place il y a huit ans: proposer des temps de convivialité informels pour favoriser la rencontre, l'échange et la mise en réseau.
C'est également celui du « marrainage ». Depuis deux ans, inspirés par les exemples belges et québecois, nous avons mis en place un programme de mentorat qui permet à une créatrice d'entreprise récemment installée de s'appuyer sur l'expérience d'une chef d'entreprise chevronnée. Cette relation de binôme, avant tout humaine, est très riche d'enseignements à la fois pour la filleule et la marraine qui est amenée à se reposer les bonnes questions...
Nous bouclons actuellement la phase d'expérimentation et une mallette méthodologique du mentorat au féminin va voir le jour très prochainement. Une manière de transmettre l'expérience de ces 32 premiers binômes.

Une invitation ?
Deux même ! Si vous êtes femme, créatrice et chef d'entreprise expérimentée et que vous souhaitez vous impliquer dans un projet solidaire : rejoignez-nous !
Et pour toutes celles et ceux qui veulent rencontrer ces créatrices, venez pousser les portes de quelques boutiques : Une autre couture, Manawee, Lhamo éthique... ou découvrir l'exposition de cloisons textiles proposée par de Fil en songe. C'est l'opportunité également de consommer autrement à la veille des fêtes !

LES DIFFÉRENTS APPELS À PROJETS DE LA FONDATION DE FRANCE :

■ ***Appel à projets : Initiatives solidaires et création d'emplois***
Dans un contexte de tensions économiques, accéder à un emploi stable et de droit commun devient de plus en plus difficile. Face à ce constat, la Fondation de France a décidé de soutenir des initiatives favorisant l'accès direct à l'emploi durable. Elle encourage la création de services solidaires et collectifs qui répondent à des besoins sociaux émergents et permettent de recruter et professionnaliser des personnes en difficulté.
Dates limites de dépôt des dossiers : 1er décembre 2008 et 2 juin 2009

■ ***Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées***
Pour accompagner les changements à l'œuvre, la Fondation de France propose en 2007 un nouveau programme d'intervention à travers son appel à projets «Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées».
Cet appel à projets vise à soutenir des initiatives qui contribuent à l'ouverture générale de la cité aux enfants et adultes handicapés. Il s'agit de favoriser la participation de tous les habitants aux différentes actions menées sur leur territoire, de leur permettre de jouer leur rôle de citoyen, et d'accéder aux services de droit commun. Tous les aspects de la vie doivent être pris en considération. Aujourd'hui, les besoins primaires des personnes handicapées sont considérés comme prioritaires et les besoins relationnels et « d'inclusion » dans la vie sociale sont souvent sous estimés. Or ceux-ci sont également fondamentaux.
Date limite d'envoi des dossiers : tout au long de l'année
Plus d'infos : http://www.fondationdefrance.net

Maison des Associations
72, rue Royale
59000 Lille
Tél : 03 20 30 04 42
Fax : 03 28 07 66 39
Métro : Rihour - Bus : ligne 3 et 6
Parkings : place du Concert et Esplanade

Retrouvez toutes les petites annonces des associations sur http://mda.mairie-lille.fr

LA MAISON DES ASSOCIATIONS, LIEU DE CITOYENNETÉ

La Maison des Associations a organisé, en partenariat avec l'Ecole Supérieure de Journalisme et les Maison des Associations de Roubaix et de Tourcoing sa 1ère Université d'Eté de la Communication Associative fin août.

Une centaine de participants ont suivi studieusement les conférences et ateliers, et les débats ont été riches pendant ces deux journées de travail réparties du vendredi après-midi au dimanche matin, ponctuées de moments de convivialité.

Le succès de cette première édition et la satisfaction des participants nous incitent à rééditer annuellement cette Université d'été, qui s'adresse aux militants et responsables associatifs, bénévoles ou non, et aux représentants des Maisons des Associations et des collectivités.

Le constat est partagé que les associations, acteurs majeurs de la vie de la cité, du territoire régional ou national, ont besoin de communiquer, de travailler avec les médias pour expliquer leur action, se développer et rendre des comptes. L'Université d'été de la communication associative est donc à la fois un espace de réflexion et de formation qui favorise le dialogue entre associations et médias.

Les trois journées de l'Université d'Eté ont été ponctuées par les débats et rencontres suivants :

. Séance d'ouverture. Conférence-débat animée par **Patrick Pépin**, médiateur de Radio France, ancien directeur général de l'ESJ Lille et président de l'association pour la «Fondation Médias & Citoyens : Médias et associations», un objectif commun : être utiles aux citoyens

. Exemples de communication associative réussie (échanges autour de la présentation de la politique de communication de trois associations: l'association Les Floconneux, l'association Laurette-Fugain et l'association Chœur de femmes)

. Travaux en ateliers

- **Atelier 1 :** travailler avec les médias (conférence de presse, communiqué de presse, dossier de presse, contacts presse, etc.). Ecrire pour être lu. Les règles de base de l'écriture journalistique au service des associations
- **Atelier 2 :** Outil de communication d'une association : bulletin papier, newsletter, site internet ? Comment choisir ? Avantages et contraintes
- **Atelier 3 :** La Médiation des Actions Associatives. Les Maisons des Associations sont reconnues comme lieux de débats, d'expression collective et de qualification des acteurs, favorisant l'autonomie associative sur un territoire. De quels moyens disposent-elles pour transmettre la culture associative et créer des événements mettant en synergie les associations ? Quelle est l'utilité pour les associations des outils de médiation et d'information qu'elles proposent, des rencontres thématiques et des interpellations qu'elles suscitent ?
- **Atelier 4 :** Quelle convergence entre les médias et les associations ? Discussion à partir de cas concrets. Comment interpeller la société sur les problématiques associatives ? Alors que les convergences se font plus aisément entre les politiques et les médias, les associations disent avoir des difficultés importantes à sensibiliser et fidéliser l'attention des médias, sur le long terme et sur le fond, et la presse pointe le manque de professionnalisme de la communication associative.

. **Table ronde de clôture** Le traitement de l'actualité associative avec Régis Verley, président de l'Association Télé Lille, qui porte le projet de télévision associative locale, Jean-Michel Lobry, Pdg de Nep TV, qui porte le projet de télévision régionale de la Voix du Nord, et Louis Abanda, de la radio associative Radio-Campus.

Nous vous invitons à lire sur notre portail internet : www.mda.mairie-lille.fr, le compte-rendu détaillé de ces trois journées.

Les Mercredis du Développement Durable

En partenariat avec la MRES, la Ville de Lille organise jusqu'à juin 2009 à la Maison des Associations un cycle de débats inscrits dans le cadre de l'Agenda 21 Santé: Les Mercredis du Développement Durable.

Les deux premiers débats ont abordé des sujets qui interpellent nos concitoyens et les associations en matière de santé et d'environnement: les ondes électromagnétiques et les téléphones portables (29 octobre), la consommation responsable et la toxicité alimentaire (19 novembre).

Nous vous donnons rendez-vous le 17 décembre de 19h à 21h pour le troisième débat, consacré à la qualité de l'air intérieur. En 2009 : Allergies et Pollens (février), Alimentation bio (mars), Nuisances sonores (avril), Les cancers liés à l'environnement (mai) Qualité de l'air extérieur (juin).

Des intervenants qualifiés (associations de consommateurs, scientifiques, spécialistes de chaque thème abordé) répondent à chaque fois à vos interrogations.

MINI-PORTRAITS D'ASSOCIATIONS

Dans chaque n° de la Lettre, découvrez quelques associations inscrites à la Maison des Associations

ECHOWAY'LILLE

Echoway'Lille est l'antenne locale du réseau national Echoway, dont l'objectif est la promotion et la sensibilisation au tourisme équitable et solidaire.

Pour cela elle édite sur son site national un répertoire de lieux d'accueil du tourisme équitable, solidaire et écologique. Ces lieux sont évalués régulièrement par des voyageurs formés au préalable à cet exercice.

Au niveau local (à l'échelle de la Métropole), l'association mène des actions de sensibilisation dans les écoles, lycées et formations supérieures liées au tourisme.

L'association Echoway organise régulièrement des soirées d'échanges entre «voyageurs et éco-citoyens du quotidien» et vient de publier aux éditions «Aventure du Bout du Monde», le premier guide d'écotourisme solidaire au Mexique et Guatemala. La première partie fourmille de conseils généraux sur comment voyager responsable. La seconde partie présente quant à elle des initiatives montées par des communautés rurales et indigènes dans ces deux pays.

Echoway fait partie du collectif « Ici et la bas », né de la rencontre des acteurs du tourisme équitable et solidaire de la Région Nord-Pas de Calais. Sept associations, locales ou internationales, ont en effet décidé de mutualiser leurs moyens et leurs énergies afin de mener des actions et une réflexion communes sur le tourisme équitable et solidaire.

N'hésitez pas à contacter et/ou rejoindre l'association si ces questions vous interpellent. Vous pouvez rencontrer l'équipe de l'antenne lilloise lors de la Semaine de la solidarité internationale (voir en pages informations-agenda).

Contact : echoway_lille@yahoo.fr 03.20.52.57.46 www.echoway.org

GÉNÉALOGIE NORD-PAS DE CALAIS

Créée en 2004, l'association a pour objet de développer l'entraide généalogique bénévole et promouvoir les échanges généalogiques relatifs au Nord Pas de Calais sur le réseau internet en s'appuyant sur ses ressources tant humaines que techniques.

GenNPdC est une «communauté» ouverte à tous les généalogistes amateurs effectuant des recherches sur le Nord et le Pas-de-Calais (et les anciennes provinces du Hainaut, du Boulonnais, de l'Artois, de Flandre, du Cambrésis...) grâce à un forum interactif, découpé en une vingtaine de secteurs de recherches.

Sur leur site www.gennpdc.net vous trouverez divers forums dédiés à la méthodologie, à l'entraide entre débutants et initiés à la généalogie qui vous aideront à savoir comment chercher, comment s'organiser mais aussi recueillir des avis, des idées ... et favoriser les échanges plus généralistes : utilisation de logiciels dédiés à la généalogie, vocabulaire spécifique, traductions d'actes, ...)

GenNPdC est un service gratuit, sans frais d'adhésion, il faut juste être « branché ».

Contact uniquement par internet : www.gennpdc.net

N'DIDANCE

L'association N'DIDANCE : petit à petit le hip hop est passé de la rue à la scène

Le Hip hop fort de son succès, envahit la scène et touche de plus en plus les milieux culturels traditionnels.

L'Association N'Didance a pour objectifs de démocratiser et de promouvoir les cultures urbaines et les danses du monde.

Basée à la Halle de Glisse à Lille Sud depuis Novembre 2005, l'association a créé une école de danse devenue à Lille un lieu spécialisé d'apprentissage des danses urbaines.

Avec plus de 280 adhérents issus de toute la métropole lilloise, N'Didance favorise la pratique de la danse aux jeunes et notamment ceux de Lille Sud avec une participation féminine forte.

L'Association participe également à la découverte de jeunes talents et travaille pour cela avec des artistes qui leur transmettent leur passion.

Accessibles à tous, les cours remportent un franc succès, passant ainsi de 4 cours hebdomadaires en 2006 à 14 cours en 2008 : hip hop juniors/kids, poppin, new style, break dance, ragga dancehall, ragga jam, house dance, city jam ...

Abda B'diaye, chorégraphe et directeur artistique de l'association souhaite également mettre en place un projet avec son pays d'origine le Sénégal, en développant le hip hop sénégalais sur la scène internationale et en tissant un réseau d'échanges entre artistes des deux pays. Depuis sa création, l'association a participé à de nombreux événements, tremplins, performances et nul doute que nous la retrouverons prochainement à l'affiche.

Contacts : N'Didance à la Halle de Glisse 343 Rue Marquillies 59000 LILLE tél. : 06.508.88.508 ndidance@wanadoo.fr ou www.ndidance.com

CHTINUX

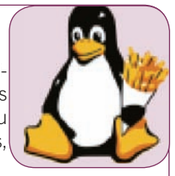

Chtinux est une association de promotion de logiciels libres dans la Métropole lilloise. Forte de ses 80 membres, son objectif est de faire connaître au plus grand nombre ce que sont les logiciels libres, leurs valeurs et leurs enjeux.

Pour qu'un logiciel soit dit libre, il doit respecter 4 libertés fondamentales :

- Liberté d'usage : vous pouvez utiliser un logiciel sans aucune restriction légale
- Liberté d'étude : vous avez le droit de savoir comment fonctionne votre logiciel et ce qu'il fait de vos données
- Liberté de redistribution : si vous avez acquis légalement votre logiciel, vous pouvez le redistribuer à votre guise
- Liberté de modification : vous avez le droit de modifier le logiciel pour l'améliorer ou l'adapter à vos usages

Cela permet le partage du savoir et implique sa pérennité, et garantit la liberté individuelle de chaque utilisateur.

Pour vous familiariser avec les logiciels libres, Chtinux propose chaque mois trois rendez-vous ouverts à tous :

- le second mardi du mois : conférence à la Cyber-base des Bois Blancs (4 rue Guillaume Tell)
- le troisième mardi du mois : install party à la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES – 23 rue Gosselet) : vous pourrez vous faire installer Linux ou des logiciels Libres
- le dernier mardi du mois : permanence associative au Café Citoyen (place de l'ancien marché aux chevaux)

Contact : info@chtinux.org http://www.chtinux.org

AGENDA

Agenda Maison des Associations novembre 2008 à fin janvier 2009 :

■ Me. 26 / 18h - 20h : Soirée d'échanges proposée par la MRES, « Communiquer et informer par internet »

■ Ve. 28 / 10h - 17h : Journée gratuite de sensibilisation à l'écoute et à l'accompagnement de personnes en difficultés (Association Astrée)

■ Ve. 28 / à partir de 20h : Projection vidéo de « Tous les papas ne font pas pipi debout » de Dominique Baron (1998) par l'association Un Autre Ecran suivie d'un débat autour du thème : « Homoparentalité / co-parentalité » en partenariat avec Family Gay – APGL - Médiateur familial

DECEMBRE

■ Mer 3 / 13h-18h: Après-midi de sensiblisation au don de livres en Afrique par Cap Solidarités

■ Ve. 5 / Journée internationale du bénévolat (stands associatifs)

■ Sa. 6 / 14h30 « Parmi les thérapies complémentaires ? » Conférence sur l'art thérapie, ses objectifs, ses moyens, son utilité ? Par l'association AISPACE, en partenariat avec « Action Santé Plus »

■ Sa. 6 / 14h30-16h : Rencontre – débat autour de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme « 10 décembre 1948 – 10 décembre 2008 »
Proposé par Amnesty International Secteur Nord – Pas de Calais, dans le cadre du 60ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

■ Di. 7 / 15h : Projection vidéo par l'association KHUSHI (culture indienne)

■ Ma. 9 / 16h - 18h : Permanence Juridique

■ Ma. 9 / 18h - 20h : Soirée d'échanges proposée par la MRES : « Collaborer et s'organiser à distance par internet »

■ Me. 10 / 20h : Conférence débat sur « La qualité de l'air intérieur » dans le cadre du cycle mensuel « Les Mercredis du Développement Durable »

■ Sa. 13 / 15h-17h : Conférence de Claude Soulès sur « Les Bienveillantes » de Jonathan Little par l'association Maison Saint Exupéry

■ Ma. 16 / 18h30 : Conférence sur « le Parrainage clubs sportifs-entreprises » dans le cadre du cycle des Mardis de la Solidarité

■ Me. 17 / 13h30 - 17h30 : Permanence Espace Info Energie de la MRES-Conseils gratuits sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables

■ Me. 17 / 19h : Débat sur les Droits de l'Homme dans le monde du travail, dans le cadre des Semaines des Droits de l'Homme

■ Ve. 19 / 14h - 16h : Conférence organisée par le CIDF « La communication Professionnels - Parents » par Carole Ngallé-Miano, Consultante – Psychothérapeute

■ Di. 21 / 15h-19h : Palabres mensuels Association pour la Valorisation des Initiatives de la Diaspora Africaine

■ Ve. 26 / à partir de 20h : Projection vidéo de « Mango Kiss » par l'association Un Autre Ecran suivie d'un débat autour du thème « Happy Gay Christmas !!!! »

■ Ve. 30 / à partir de 20h : Projection vidéo de « Huit femmes « de François Ozon

JANVIER

■ Ve. 9 / à partir de 18h30 : Conférence organisée par l'association Amitiés Franco Chinoises

■ Je. 15 / 14h - 16h : Conférence CIDF « les violences sexuelles : idées reçues et réalité » par Marie-France Casalis, Conseillère Technique à la Délégation Régionale aux Droits des Femmes d'Ile de France, membre fondateur de l'Assemblée des Femmes

■ Je. 22 / 14h30-17h : Conférence sur la gestion du patrimoine par l'Association des Retraités Ingénieurs et Cadres (ARIC)

■ Ve. 30 / à partir de 20h : Projection vidéo par l'association Un Autre Ecran (programmation à venir)

■ Sa. 31 / 15h-18h30
Terres Littoral coopération (06 81 77 12 90)
Réunion d'information au public

SOIRÉES D'ÉCHANGES AUTOUR DES TIC ORGANISÉES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS PAR LA MRES

Depuis 30 ans, la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) œuvre au service d'un développement durable et d'une citoyenneté active. Constituant un réseau de dimension régionale, elle rassemble une centaine d'associations intervenant dans les domaines de la nature, de l'environnement, des solidarités et des droits de l'Homme.

Animée de convictions, d'enthousiasme et d'expériences à partager et à développer, la MRES est un outil de mobilisation et d'action autour des thèmes suivants :
- l'épanouissement par la réflexion et la prise de responsabilité,
- les convictions affirmées et le respect des droits et des libertés,
- la protection du milieu et des ressources naturelles,
- le développement individuel et solidaire, du local au mondial,
- le développement durable et ses aspects sociaux, environnementaux et économiques.

Elle assure trois missions principales : l'animation du réseau, le soutien pratique aux associations et la coordination de l'expression associative. C'est également un lieu d'accueil du public avec un Centre Régional d'Information et de Documentation et un Espace Info Energie.
Dans le cadre du partenariat entre la Maison des Associations et la MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités), cette dernière vous propose trois soirées d'échange autour des technologies de l'information et de la communication.
Ces soirées auront lieu à la Maison des Associations, de 18h à 20h. L'entrée est gratuite.
Renseignements : mliagre@mairie-lille.fr – 03.20.30.04.42

A déjà eu lieu : <u>Des logiciels libres pour mon asso</u>
Mercredi 5 novembre 2008
Les logiciels libres ont le vent en poupe. Proches des valeurs associatives, pour la plupart gratuits, ce sont des outils très pratiques pour un environnement de travail sécurisé, fiable et performant. Venez découvrir et tester des logiciels libres comme firefox, open office, grisbi, scribus, gimp pour l'internet, la bureautique, la compta, la gestion des adhérents, la PAO, le dessin, ...

<u>Communiquer et informer par internet</u>
Mercredi 26 novembre 2008
Blog, wiki, forum, SPIP, joomla, flux RSS, liste de diffusion, ... autant de façons pour une association de communiquer sur son activité et d'informer ses adhérents et le grand public. Qu'est-ce qu'une association doit utiliser comme outil, quels pièges éviter, quelles bonnes adresses à connaître ? Venez échanger sur vos difficultés, pratiques, bon tuyaux...

<u>Collaborer et s'organiser à distance par internet</u>
Mardi 9 décembre 2008
Internet permet un fonctionnement en réseau et à distance qui convient bien au fonctionnement d'une association. Sur un espace privé d'internet accessible par mot clé, il est possible de gérer les adhérents, échanger des documents et des photos, planifier des événements, écrire collaborativement des documents simplement. Même si cela ne remplace pas les réunions physiques, cela permet de limiter les déplacements et s'organiser plus efficacement. Venez discuter d'outils existants, ou à inventer...

FORMATIONS À LA MAISON DES ASSOCIATIONS DE LILLE

La Maison des Associations propose depuis son ouverture un cycle de formations gratuites et destinées aux bénévoles et responsables associatifs. Celui-ci a rencontré un vif succès.
Au programme de ce dernier semestre 2008 : gestion de projets, financement associatif, ressources humaines et monter un dossier de demande de subvention. Certaines dates ont changé, donc n'hésitez pas à vérifier si les nouvelles dates peuvent vous convenir. Il est nécessaire de vous inscrire au préalable au moyen d'un formulaire téléchargeable sur notre portail (www.mda.mairie-lille.fr) ou disponible à la Maison des Associations. Le détail de ces formations (objectif, contenu, modalités pédagogiques & pré requis nécessaire) est également à votre disposition.
Contact : Marianne Liagre - mliagre@mairie-lille.fr – 03.20.30.04.42
Horaires : les lundi, jeudi ou mercredi de 17h30 à 20h30, le samedi de 9h à 12h.

Programme novembre - décembre :

NOVEMBRE 2008 :
jeudi 27 : construire un projet 2 - Réaliser un diagnostic

DECEMBRE 2008 :
jeudi 4 : les ressources humaines
lundi 8 : construire un projet 3 - évaluer un projet

Nous vous invitons à nous contacter fin décembre ou début janvier pour connaître le programme 2009, qui sera bien sûr aussi en ligne sur notre portail.
A partir de janvier, sessions mensuelles de formations subvention en ligne à la MDA, nous contacter pour connaitre les modalités mliagre@mairie-lille.fr

Permanences d'experts à la Maison des Associations de Lille

La Maison des Associations vous propose chaque mois de rencontrer un expert (juriste ou comptable) pour répondre à vos questions.

Les rendez-vous durent une demi heure environ et sont gratuits (vous pouvez en bénéficier, que vous soyez ou non inscrits à la Maison des Associations).
Nous vous proposons de préparer ensemble en amont ces rencontres.
Contact : Marianne Liagre - mliagre@mairie-lille.fr – 03.20.30.04.42
Permanence comptable
- mercredi 17 décembre 16h – 18h
Permanence juridique :
mardi 9 décembre 15h30 – 17h30

JOURNÉE MONDIALE DU BÉNÉVOLAT

La journée mondiale des bénévoles, le 5 décembre, a été instituée par l'ONU pour reconnaître et promouvoir l'activité des bénévoles. Ils sont en effet l'un des piliers de la vie associative puisque 84 % des associations n'ont pas de salariés. A cette date, les bénévoles partout dans le monde sont remerciés pour leur dévouement et leurs contributions à la vie sociale locale ou nationale.

■ *A la Maison des Associations de Lille*

A l'occasion de la Journée Mondiale du Bénévolat le 5 décembre, la Maison des Associations, France-Bénévolat et Lille, Ville de la Solidarité organisent une manifestation de mobilisation des bénévoles pour la période de fin d'année et particulièrement pour les réveillons de Noël et de Nouvel An.

Venez vous inscrire pour être bénévoles lors des réveillons de la Solidarité, et rencontrer les associations qui luttent contre l'isolement des personnes les plus fragilisées, surtout en cette période de l'année.

Une fin d'après-midi solidaire et souriante en trois temps :
- 17h : ouverture, accueil, échanges avec les associations et inscriptions
- 18h : chorale Attention Chorale de Jeunes
- 18h45 : vin chaud de la solidarité

Journée Mondiale du Bénévolat
Le vendredi 5 Décembre 2008 de 17h à 19h30
Venez rencontrer les associations qui luttent contre l'isolement pendant les fêtes
Avec la Chorale «Attention, Chorale de jeunes !»
MAISON DES ASSOCIATIONS
72 rue Royale à Lille
renseignement : 03 20 30 04 42
mda.mairie-lille.fr
Lille Solidarité
Ville de Lille

■ *Ailleurs dans la métropole :*

A la MRES :

La MRES propose une matinée d'échanges et de réflexions sur la valorisation du bénévolat :

« Valoriser le bénévolat ? Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? Echanges d'infos, conseils, expériences »

De 10h à 12h30 à la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES)

23 rue Gosselet - 59000 Lille

Inscription obligatoire : auprès d'Olivier NOEL

MRES : 03.20.52.12.02 ou o.noel@mres-asso.org

A la Maison des Associations de Roubaix :

La Maison des Associations de Roubaix invite les bénévoles à partager un apéro entre 12h et 14h…. Une manière simple et conviviale de reconnaître l'engagement de celles et ceux qui font vivre le tissu associatif roubaisien.

Plus d'informations au 03.20.73.46.64

A la Maison des Associations de Tourcoing :

Le mois de décembre est l'occasion pour la Maison des Associations de Tourcoing d'organiser l'opération « Les Plus du Bénévolat » . Pour valoriser et promouvoir la place des bénévoles, de tout âge et de tout horizon, les personnes qui consacrent dans l'ombre beaucoup de leur temps, de leurs compétences et de leur énergie au service des autres sont portées sur le devant de la scène.

Après réception des candidatures (jusqu'au 10 décembre) et délibération, une remise de Trophées aura lieu en janvier en présence du Maire de Tourcoing, des élus et des responsables associatifs pour récompenser les lauréats.

Par ailleurs le 5 décembre, des actions de sensibilisations dans les lycées et collèges permettront aux jeunes de s'exprimer sur le bénévolat grâce à des rencontre avec les lauréats de l'années dernière et à travers un atelier d'écriture adapté.

Plus d'informations au 03 20 26 72 38

A lire

Dossier « Bénévoles, valorisez vos compétences », in Association mode d'emploi n°96, février 2008.

■ GOUDET Eliane. La Gestion des Ressources Humaines Bénévoles, France Bénévolat, 2008.

■ MALET Jacques. La France Bénévole, Cerphi/ France Bénévolat, 2008.

■ SPITZ ERNOTT Florence. Le guide du bénévolat. Recrutement, formation, reconnaissance sociale, rémunération… des bénévoles. Territorial, Association mode d'emploi, 2005.

Références disponibles au centre de documentation de la Maison des Associations

Quiz associatif « L'asso en questions »

Découvrir la vie associative tout en s'amusant… c'est désormais possible grâce au jeu « l'asso en questions », un quiz surprenant et stimulant.

Cet outil ludique conçu par la DRDJS et réalisé par Caméléon Animation est un support idéal pour former bénévoles et responsables associatifs avant de se lancer dans l'aventure associative.

A l'occasion de la Journée Mondiale du Bénévolat, 300 exemplaires du jeu seront diffusés gracieusement dans certaines structures ressources*.

*Sur la Métropole : Maison des associations de Lille, Maison des Associations de Tourcoing, Maison des Associations de Roubaix, MRES de Lille, URACEN, CRIB de Villeneuve d'Ascq…

ATELIERS EMPLOI

Suite à la réunion d'informations et d'échanges sur les évolutions de l'emploi associatif proposée le mardi 5 février dernier par la Maison de l'Emploi de Lille, Lomme, Hellemmes et Armentières et la Maison des Associations de Lille, nous avons souhaité prolonger la réflexion autour de ces thématiques par la mise en œuvre d'ateliers pratiques.

La Maison des Associations de Lille et la Maison de l'Emploi vous proposeront donc des rencontres régulières afin de continuer à échanger autour de ces questions importantes pour la vie associative.

Le premier atelier, intitulé "**Je crée un premier emploi dans mon association**" a eu lieu le **mardi 23 septembre.**

Vous trouverez ci-dessous les grandes lignes qui ont été abordées.

Un document plus complet annexé de fiches pratiques est à votre disposition à la Maison des Associations et à la MDE.

Documents disponibles au centre de docs : (à télécharger sur le poste informatique du centre de documentation)

■ Le financement (public) des associations : une nouvelle donne, de nouveaux besoins - juillet 2008
Une enquête de perception et des propositions de la Conférence Permanente des Coordinations Associatives

■ Le mécénat d'entreprise en France - 2008
Résultats de l'enquête ADMICAL – CSA

■ Deux nouveaux guides de l'URSSAF (juillet 2008) :
- L'association sportive et la protection sociale
Vous envisagez de créer une association sportive ?
Vous avez décidé de vous investir dans un projet associatif ?

■ L'association et la protection sociale

■ Etapes préalables au recrutement à valider.

Nous avons vu qu'il était important de se poser un certain nombre de questions avant de recruter quelqu'un : quel est le besoin de compétences, quel est le volume de travail, pour combien de temps, quelle est la mission générale du (de la) futur(e) collaborateur (trice), les objectifs qui lui seront assignés… serait-il possible de faire autrement (externaliser ou mutualiser ?)

Au delà de ces considérations, se pose la question primordiale de la capacité financière de l'association à "porter" un poste salarié. Il est en effet obligatoire en tant qu'employeur de payer le salaire chaque mois et les charges chaque trimestre.

Tout cela s'inscrit donc dans un projet global, pensé à long terme.

■ Le recrutement.

Pour procéder au recrutement d'une personne, le C.A. doit avoir donné son accord.

Il existe une démarche simplifiée : la Déclaration Unique d'Embauche (D.U.E), une seule déclaration pour les 7 formalités obligatoires.

Le contrat de travail (est-ce un CDD ? un CDI ?) doit comporter un certain nombre de mentions obligatoires : identité des deux parties, date, durée, salaire, prime, conditions de travail, durée de la période d'essai, durée du préavis, mention de la convention collective (éventuellement).

■ La gestion administrative du contrat de travail.

L'association a, en tant qu'employeur, un certain nombre de responsabilités et d'obligations : fournir du travail à la personne recrutée, payer son salaire, les charges sociales, tenir le registre du personnel, établir les fiches de paye (il est possible et conseillé de les faire faire par un organisme agréé, cela a un coût d'environ 12 à 15 euros).

Nous avons vu quelles sont les principales cotisations sociales à acquitter, leur périodicité, comment les déclarer, les lieux ressources en cas de besoin.

Les avantages et inconvénients du chèque emploi associatif ont aussi été abordés longuement.

Les prochains rendez-vous : un atelier autour du **mécénat** et un autre autour de la question de l'**emploi au sein des structures culturelles** seront mis en place dans les prochains mois. N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les dates et vous y inscrire le cas échéant.

Contact : Marianne Liagre - mliagre@mairie-lille.fr – 03.20.30.04.42

Structures d'Appui à l'emploi associatif :

■ Mission d'appui au maintien et au développement de l'emploi associatif :
Assistance et accompagnement des associations lilloises, lommoises et hellemmoises à la recherche de solutions de consolidation de leurs emplois et activités d'utilité sociale
Contact : 03.20.14.85.50 / emploi.asso@reussir.asso.fr

■ Service d'Amorçage de Projets :
Vous avez une idée, un projet, une passion…
Vous voulez créer votre propre entreprise, une association qui génère de l'emploi. Vous pouvez contacter les agents du service d'Amorçage de projets.
Contact : 03.20.14.85.50 / crea.act@reussir.asso.fr

■ Comité Lillois d'Aide Aux Projets
Vous avez entre 18 et 30 ans. Vous voulez créer votre entreprise.
Le CLAP est un service d'accompagnement de projets économiques. Chaque porteur de projet est accompagné individuellement dans son parcours de création et dans sa recherche de financements.
Une aide financière peut éventuellement être proposée dans certains cas
Contact : 03.20.14.85.50 / clap@reussir.asso.fr

DEUXIÈME CONFÉRENCE DE LA VIE ASSOCIATIVE

La deuxième Conférence de la vie associative aura lieu 1er semestre 2009. Les thèmes de cette Conférence seront les suivants :
- la promotion et la reconnaissance de l'engagement associatif bénévole et volontaire,
- la reconnaissance et la place des associations dans le pays.

ETAT ET ASSOCIATIONS : VERS DE NOUVELLES RELATIONS

En janvier dernier, Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative confiait à Jean-Louis Langlais, inspecteur général de l'administration honoraire, une mission de réflexion sur les relations entre le monde associatif et les pouvoirs publics. Ce rapport est désormais consultable sur le site du ministère et peut être lu sur le site de la documentation française (liens depuis le portail de la Maison des Associations) . Il formule plusieurs propositions allant, pour certaines, dans le sens d'une meilleure reconnaissance de la vie associative : amélioration du dialogue via une amélioration de la connaissance réciproque (création d'un Observatoire de la vie associative), de la confiance (allégement des démarches administratives, mais un renforcement des labellisations privées type AFNOR), de la représentation du monde associatif (élargissement de la CPCA, compétences et moyens renforcés du CNVA).
(à télécharger sur le poste informatique du centre de documentation)

Le registre spécial obligatoire :
Toute association doit tenir un registre spécial sur lequel seront inscrits tous les changements intervenus dans sa direction ou ses statuts et qui doit être tenu à la disposition des autorités administratives et judiciaires tout au long de la vie de l'association. Concrètement, il s'agit d'un cahier numéroté, sans feuilles volantes.
Il doit comporter les mentions suivantes inscrites à la main :
- les changements de personnes chargées de l'administration ou de la direction
- les changements d'adresses du siège social ;
- les nouveaux établissements créés ;
- les acquisitions immobilières de l'association ;
- les modifications statutaires ;
- les dates des récépissés délivrés par la préfecture ou sous-préfecture lors des déclarations des modifications statutaires.

FISCALITÉ : UN NOUVEAU FORMULAIRE REÇU FISCAL DE DON DISPONIBLE DEPUIS JUIN

Il s'agit du formulaire CERFA n° 11580*03.
Il est à remettre par les organismes d'intérêt général à leurs donateurs afin que ceux-ci puissent bénéficier de réductions d'impôts sur le revenu, sur les bénéfices, ou sur l'ISF, selon les conditions prévues par le Code Général des Impôts (CGI - articles 200 et 885-0V bis).
Ce formulaire est téléchargeable sur le site www.legifrance.gouv.fr (et sur http://mda.mairie-lille.fr) et disponible à la Maison des Associations.
Pour mémoire, trois critères permettent de juger de l'intérêt général d'une association :
- elle n'exerce pas d'activité lucrative, ou si c'est le cas, celle-ci est sectorisée et ne bénéfice pas de dons
- sa gestion est désintéressée
- et elle n'agit pas au profit d'un cercle restreint de personnes
Une association qui revendiquerait ces critères de façon non justifiée, est susceptible d'être sanctionnée. Intérêt général et utilité publique sont donc bien deux notions distinctes. (même si les associations reconnues d'utilité publique sont forcément d'intérêt général)
La reconnaissance d'utilité publique est accordée par le premier ministre.
Pour être reconnue d'utilité publique, l'association ou la fondation doit œuvrer dans l'intérêt général et avoir fonctionné pendant trois ans comme association déclarée, compter au moins 200 membres, avoir un budget d'une certaine valeur et agir sur le plan national. Elle doit constituer un dossier pour solliciter cette reconnaissance.
Il n'existe pas de reconnaissance d'intérêt général mais une évaluation par l'administration fiscale.

NUMÉRO SIRET

Le numéro de SIRET est obligatoire pour obtenir le paiement des éventuelles subventions.
■ Si vous possédez déjà un numéro SIREN, le numéro SIRET (ainsi que le code APE) figure sur la fiche officielle que l'INSEE vous a envoyée.
Si vous n'avez plus le document vous pouvez retrouver votre numéro SIRET sur internet (www.siren.tm.fr - retrouvez la procédure complète sur notre portail)
Pour mémoire, une association a obligation d'être immatriculée au répertoire SIREN si :
- L'association est employeur de personnel salarié.
L'inscription dans le répertoire SIREN doit alors être demandée au centre de formalités des entreprises (CFE) de l'URSSAF à laquelle sont versées les cotisations. Il transmettra la demande à l'INSEE qui procédera à l'inscription au répertoire et à l'attribution du numéro d'identification.
- L'association exerce des activités qui entraînent le paiement de la TVA ou de l'impôt sur les sociétés.
L'inscription doit alors être demandée au centre de formalités des entreprises (CFE) du centre des impôts auprès duquel sont faites les déclarations de chiffre d'affaires ou de bénéfices. Il transmettra la demande à l'INSEE qui procédera à l'inscription au répertoire et à l'attribution du numéro d'identification.
- L'association reçoit des subventions ou des paiements en provenance de l'Etat ou des collectivités territoriales
■ Si vous n'avez jamais demandé votre numéro SIREN ou SIRET, vous devez alors contacter la Direction régionale de l'INSEE qui gère le répertoire SIREN de votre département d'implantation et présenter au service SIREN Gestion :
- les statuts de l'association
- une attestation du président affirmant que l'association n'emploie pas de salarié
- le récépissé de dépôt en préfecture
- l'extrait de parution au Journal Officiel.
Institut National des Statistiques et des Etudes Economique INSEE NORD-PAS DE CALAIS
130 avenue Kennedy BP 405 59020 LILLE CEDEX
Une fiche détaillée est à votre disposition sur le portail de la Maison des Associations et dans nos locaux.

Actualité Préfecture
Un seul exemplaire des statuts (signé) est désormais nécessaire pour les déclarations d'associations. Vous ne devez plus préciser les dates et lieux de naissance des administrateurs et membres du bureau Il n'est plus obligatoire de faire une déclaration au Journal Officiel en cas de modification des statuts (même pour un changement de siège, objet ou titre). Si l'association le souhaite, elle peut le faire, il lui en coûtera alors 28,12 euros. L'obligation est valable uniquement pour la déclaration de création. Des formulaires de déclaration, modification (…) sont à votre disposition à la Maison des Associations.
Préfecture de Lille
Direction de la réglementation et des libertés publiques - Bureau de la citoyenneté - section des associations
12 rue Jean sans Peur 59039 Lille Cedex
Tél. : 03.20.30.54.75
Fax. : 03.20.30.57.53
Horaires d'ouverture : de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h du lundi au jeudi, fermé le vendredi

SEMAINES DES DROITS DE L'HOMME DU 10 AU 20 DÉCEMBRE

Avec le soutien de la Ville de Lille, plusieurs associations organisent débats, expositions et rencontres dans divers lieux lillois à l'occasion des Semaines des Droits de l'Homme, 2008 étant d'ailleurs l'année du 60ème anniversaire de l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

La Maison des Associations accueillera dans le cadre de ces manifestations le 17 décembre, de 19h à 21h, un débat sur les Droits de l'Homme dans le monde du travail, avec la participation d'Henri Leclerc, Président de la Ligue des Droits de l'Homme, de Sabine Mariette, présidente de la Chambre Sociale de la Cour de Cassation, d'avocats spécialistes du Droit du Travail, de syndicalistes et d'André Dupon, Président de Vitamine T.

photos de l'affiche : Marie Dorigny, DR

PLUS DE SERVICES ET PLUS D'OUVRAGES AU CENTRE DE DOCUMENTATION

La Maison des Associations a mené une enquête en Mai/Juin 2008 pour connaître vos pratiques et besoins documentaires. Cela a abouti à une réorganisation et à un développement du Centre de Documentation.

Tour d'horizon des nouveautés :
Une organisation plus précise
Pour améliorer la lisibilité du fonds documentaire, plusieurs dispositifs ont été mis en place : optimisation de la signalétique, redéfinition du système de classement, mise en place de classeurs thématiques (rassemblant petites publications, articles de presse, fiches pratiques et sommaires des ouvrages).
Des services documentaires démultipliés
L'aide à la recherche documentaire : Vous souhaitez faire des recherches particulières ? Pour vous accompagner Marianne LIAGRE, chargée d'appui à la vie associative et Sophie LEFEVRE, chargée de communication et de documentation vous accueillent entre 14h30 et 16h30 les mardi et jeudi ou sur rendez-vous.
La veille documentaire : l'équipe de la Maison des Associations mène une veille documentaire sur différents périodiques. Vous pouvez ainsi consulter nos revues de presse (concernant la Maison des Associations et ses associations inscrites).
Par ailleurs, pour faciliter vos recherches documentaires, vous pouvez consulter le catalogue et les sommaires des ouvrages par thématique sur le site de la Maison des Associations. Et si vous souhaitez disposer des documents chez vous le temps d'un week-end, le prêt d'ouvrages est désormais possible pour les associations inscrites à la Maison des Associations !
Plus d'ouvrages
Parmi les nouveautés, venez réfléchir sur le monde associatif et ses enjeux avec l'ouvrage de Viviane Tchernonog, Le paysage associatif français – Mesures et évolutions ou celui de Michel Adam, L'Association image de la société…- Le modèle associatif et ses enjeux.
Vous souhaitez comprendre le fonctionnement de l'Union Européenne et savoir où trouver l'argent ? Lisez… Franck Sottou, Les fonds européens en pratique.
Vous souhaitez seulement savoir où trouver l'argent ? Consulter l'Admical, le répertoire du mécénat d'entreprise
Vous êtes une association culturelle et recherchez des contacts dans le spectacle vivant, la musique, le hip-hop… ? Les guides IRMA 2008 sont à votre disposition.
Deux fois plus d'ouvrages pour mieux répondre à vos questions.
Pour toutes les autres, vos besoins ou vos suggestions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : slefevre@mairie-lille.fr

SOIRÉE DE L'ENGAGEMENT CITOYEN LE 23 OCTOBRE

A un moment où le lien social est fragilisé, où nos sociétés industrialisées développent des politiques sécuritaires qui excluent, où en est la citoyenneté ? Quelles formes d'engagement et de lutte contre les discriminations sont possibles en 2008 ?

La soirée de l'engagement citoyen, réunissant 21 associations engagées dans la lutte contre les discriminations, la solidarité et la défense des droits fondamentaux, a abordé concrètement ces questions graves. Des stands accueillaient le public venu s'engager, une table ronde a suivi, avec quatre intervenants : Pierre Mathiot, Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Lille, Matthieu de Nanteuil-Miribel, professeur de Sociologie à l'Université de Louvain la Neuve (Belgique), Leïla Oukaïd, membre du Conseil de Développement de Lille-Métropole et Patrick Peugeot, Président de la Cimade.

Merci aux assos présentes lors de cette Soirée, qui ont accueilli un nombreux public soucieux de s'engager, et ont participé activement aux échanges de la table ronde: Les Amis de la Terre, Amnesty International, Cap Solidarités, la Cimade, Colores Latino, la Confédération Nationale du Logement, L'Egide, Maison Régionale des Associations LGBT, Fédération Internationale des Comités Ingrid Bétancourt, Groupe d'Action des Personnes qui vivent Seules-Nord, Greenpeace, Kekchose, Léo Lagrange Consommation Nord, la Ligue des Droits de l'Homme, la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités, le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, le Mouvement Européen Nord, Nord Lesbiennes Gay Handicap, Oxfam France-Agir Ici, le Service Civil International, Union Féminine Civique et Sociale.

A l'occasion de cette manifestation, La Lettre de la Maison des Associations a interrogé Patrick Peugeot :

Quel est le sens de votre venue à cette soirée de débat autour de la citoyenneté ?
Prouver que la démocratie participative est une réalité. Un débat qui se déroule dans une structure comme celle-ci est une formidable chambre d'échos pour une association. Cela nous permet de sensibiliser plus de personnes, déjà engagées ou non aux problèmes des migrants. D'autant que plus une société est maltraitée, plus la vigilance citoyenne est exacerbée. C'est le cas à la Cimade : plus la situation des migrants se détériore, plus le nombre de volontaires et de bénévoles est important.

Quel peut être le rôle d'une association dans le débat citoyen ?
Alerter l'opinion et faire pression sur le gouvernement. Le seul mot d'ordre d'une association engagée est : « influencer » ! En ce qui nous concerne, nous dénonçons les comportements dérivés de l'administration française qui, pour satisfaire les quotas d'expulsions organise de véritables chasses aux irréguliers. La hantise du chiffre pourrit littéralement la vie de la police. Il faut trouver par tous les moyens des gens à expulser. Résultat : 60% des personnes qui entrent dans un centre de rétention en ressortent quelques jours plus tard : ce sont des Français en règle ! Avec d'autres associations nous faisons pression, et nous obtenons… que par exemple le fichage prévu pendant 10 ans des personnes se rendant en centre de rétention pour apporter leur aide, disparaisse. Il est actuellement réduit à huit jours.

RETOUR SUR IMAGES : LES ASSOCIATIONS ONT FÊTÉ LA CITOYENNETÉ INTERCULTURELLE

Lille compte sur son territoire de nombreuses communautés d'origine européenne et internationale, qui font vivre au quotidien la diversité de la citoyenneté lilloise.

La Maison des Associations a organisé avec 21 d'entre elles sa 1ère Journée des Associations Interculturelles le 14 septembre dernier.

Cet événement a permis à plusieurs centaines de visiteurs de découvrir, sous un superbe soleil, le dynamisme des associations interculturelles lilloises au travers de la cuisine, des contes, danses, confection de produits locaux… proposés par les associations.

Une manière gourmande et originale de faire connaissance avec les associations interculturelles de sa ville et d'exotiser la rentrée !

Merci aux associations participantes : Aceal 3000, Ararat, Association Franco-Croate, Attacafa, Aujourd'hui Burundi, Club scandinave, Colores Latino, Cuisine des Moussons, Etudiants bulgares, France-Palestine Solidarité, Fraternidad Latina, Karibou Africa, Kushi, Jumelages La Poste/France Telecom, Melart, Metis, Najdeh, Nord Mongolie, Polanka, Printemps roumain et To Steki Mas.